

TUNISIA



**COMITÉ NATIONAL
OLYMPIQUE TUNISIEN**

**PLAN STRATÉGIQUE
2022 - 2024,
VISION 2032**

Préface

par **Mehrez Boussayene**

Après un premier mandat 2013-2016 qui a permis au CNOT, notamment, de se positionner en tant qu'acteur incontournable sur l'échiquier sportif national grâce surtout à une campagne tous azimuts auprès de toutes les parties prenantes quant au rôle grandissant du mouvement olympique

dans le monde et à son impact sur le devenir de la Société en général, il était devenu primordial d'inscrire notre action dans une Approche Stratégique durable.



Ce qui requérait la prise en compte d'un environnement national instable et d'une conjoncture internationale préoccupante à tous les niveaux. Tout autant que les nouvelles orientations du CIO qui l'engageaient sur la voie du Changement dans une Vision Responsable pour un monde meilleur, par le biais de l'Agenda 2020.

C'est autour de cette vision que nous avons articulé notre programme électoral pour le mandat 2017 - 2020 - prolongé à 2021 suite au report des JO de Tokyo d'une année à cause de la crise sanitaire mondiale du covid 19 - et qui traduisait la définition de huit axes stratégiques ayant conduit notre action durant les quatre ans. Grâce à une planification rigoureuse, une programmation rationnelle et un système de mise en œuvre participatif, le CNOT terminait le mandat en tête des CNO's africains sur le bilan quadriennal de la Solidarité Olympique relatif à l'utilisation de ses programmes. Le CNOT réalisait cette performance au vu de la diversité de son action qui brassait, outre les

résultats sportifs, la promotion des valeurs olympiques et l'adoption des règles de bonne gouvernance.

Forts de cette réussite, nous avons basé notre programme électoral pour l'exercice 2022-2024 en cours sur l'adoption d'un plan stratégique plus soutenu et qui tient compte de la nouvelle conjoncture nationale et internationale rendue plus difficile par la crise politique, économique et sociale en Tunisie, et la crise sanitaire mondiale et la guerre en Ukraine ajoutée aux multiples zones de turbulence dans le monde.

Il est important de souligner que notre vision stratégique intègre l'Agenda 2020+5 du CIO et s'étend jusqu'aux Jeux Olympiques Brisbane 2032 en tenant compte des JO Paris 2024 et Los Angeles 2028.

Notre vision considère également que l'approche stratégique du CNOT ne peut s'auto-suffire et devrait s'étendre à l'ensemble des parties prenantes, notamment, les fédérations nationales sportives qui sont notre principal partenaire.

C'est pourquoi la mise en œuvre du présent plan stratégique du CNOT prévoit de soutenir les fédérations dans cette optique.

Conformément au précédent mandat 2017- 2020+1, le CNOT inscrit son action future pour le mandat 2022-2024, Vision 2032 dans une approche stratégique qui prend en considération les prochaines échéances olympiques : Paris 2024, Los Angeles 2028 et Brisbane 2032.

I. MOTIVATIONS ET VISION

Le présent plan stratégique traduira la volonté du CNOT de :

- Consolider la diffusion des valeurs fondamentales de l'olympisme : l'Amitié, le Respect et l'Excellence ;
- Elargir le champ d'action du mouvement olympique à travers les trois dimensions d'activités de l'olympisme : le Sport, la Culture et l'Environnement;
- Consacrer les 5 orientations majeures du CIO inscrites dans le cadre de l'Agenda 2020+5 à savoir : la Solidarité, la Numérisation, la Crédibilité, la Durabilité et la Résilience.

En somme, les motivations du CNOT ainsi définies, résument la vision qui doit guider le plan stratégique et définir ses axes opérationnels en tenant compte des prochaines échéances olympiques (Paris 2024, Los Angeles 2028 et Brisbane 2032).

La vision peut, par conséquent, être traduite sous l'intitulé suivant :

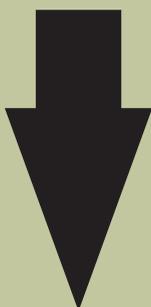
**« Performance et Ethique
dans une Société Sportive Citoyenne »**

MOTIVATIONS

**Valeurs fondamentales de l'olympisme :
L'Amitié, le Respect et l'Excellence.**

**Trois dimensions d'activités de l'olympisme :
le Sport, la Culture et l'Environnement.**

**Cinq orientations de l'Agenda 2020+5 du CIO :
la Solidarité, la Numérisation, la Crédibilité,
la Durabilité et la Résilience.**



VISION

**« Performance et Ethique
dans une Société Sportive Citoyenne »**

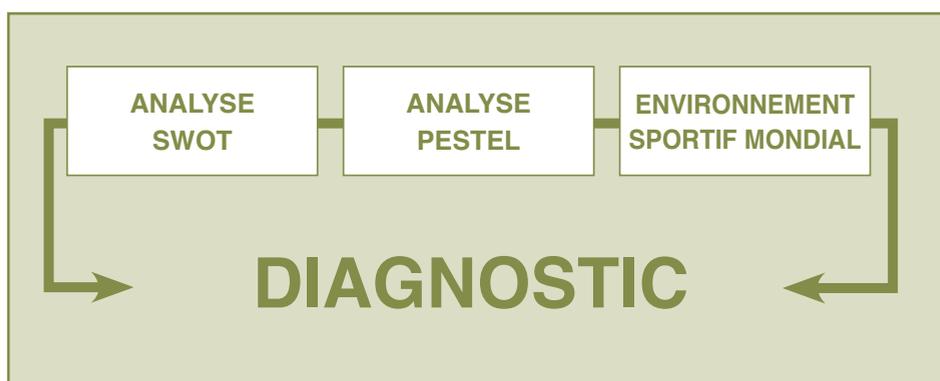
II. DIAGNOSTIC

Pour parvenir à la réalisation de cette vision, il y a lieu de la décliner en un ensemble d'objectifs à travers une série de projets qui s'inscriront dans le cadre d'un certain nombre d'axes opérationnels. Ce qui constituera grosso modo la trame du plan stratégique du CNOT.

Mais, pour définir clairement ces objectifs, les axes opérationnels et le plan de mise en œuvre, il est impératif de faire un diagnostic détaillé de la situation du mouvement olympique et sportif en Tunisie. Ce diagnostic ne peut se faire sans une analyse **SWOT** et une analyse **PESTEL**.

Il y a lieu de rappeler que l'analyse SWOT (Strengths, Weaknesses, Opportunities, and Threats) permettra de relever les Forces, les Faiblesses, les Opportunités et les Menaces qui caractérisent l'activité sportive et olympique en Tunisie tout autant que l'analyse PESTEL permettra de définir la conjoncture Politique, Economique, Sociale, Technologique, Environnementale et Législative dans laquelle le CNOT opère.

Cet effort d'établissement du diagnostic est capital pour la mise en place du plan



ANALYSE SWOT

FORCES

- **Excellente exploitation des programmes de la Solidarité Olympique (1er CNO Africain) ;**
- **Bonne audience auprès des instances olympiques internationales, continentales et nationales ;**
- **Sponsor principal consistant ;**
- **Restructuration efficiente des Ressources Humaines (Consolidation des pôles Sport, Gouvernance, Valeurs Olympiques -> Recrutements) ;**
- **Bonnes performances sportives ;**
- **Gestion performante de la préparation des Jeux**
- **Multidisciplinaires ;**
- **Adoption de l'analyse statistique des performances sportives ;**
- **Bonnes relations avec la super Elite Nationale ;**
- **Intérêt à la bonne Gouvernance ;**
- **Adoption de l'approche stratégique (Femmes et Sport, Pacte du Sport Durable) ;**
- **Projets innovants dans le cadre des valeurs olympiques ;**
- **Actions dans la durabilité et sauvegarde de la mémoire sportive.**

ANALYSE SWOT

FAIBLESSES

- **Peu de sponsors permanents ;**
- **Absence d'équipementier officiel ;**
- **Pas de stratégie marketing ;**
- **Parties prenantes (Fédérations, Athlètes, DTN...) peu informées sur les missions du CNOT et les opportunités ;**
- **Critères de soutien aux fédérations et aux athlètes plutôt ponctuels et ne faisant pas partie d'un système préétabli ;**
- **Manque de Ressources Humaines pour les secteurs clés (Athlètes, Programmes pour l'égalité des genres, suivi des commissions, communication digitale , etc ...) ;**
- **Procédures de travail mal définies et pas toujours respectées ;**
- **Traçabilité : manque de rapports de missions, de procès-verbaux... ;**
- **Faiblesse de la logistique lors des évènements du CNOT ;**
- **Faible communication interne et externe ;**
- **Absence de système et de critères de suivi continu et d'évaluation régulière ;**
- **Accessibilité mitigée aux nouvelles technologies.**

ANALYSE SWOT

OPPORTUNITÉS

- Orientations de l'Agenda 2020+5 du CIO axées, notamment, sur la durabilité, la numérisation et la crédibilité ;
- Travail en partenariat avec le ministère de la Jeunesse et du Sport et les institutions de l'Etat ;
- Bon positionnement du CNOT dans les instances olympiques internationales ;
- Collaboration entre le CNOT et les organismes internationaux, notamment, l'Agence Française de Développement (AFD) et l'OMS-Tunisie ;
- Nouvelles coopérations avec des CNO's ;
- Coopération avec la Zone 1 de l'ACNOA ;
- Nouvelle génération de champions ;
- Haute fréquence des Jeux multidisciplinaires : JM Oran 2022, JAJ Caire 2022, JAP Tunisie 2023, JA Accra 2023, JO Paris 2024, JOJ Dakar 2026, JO Los Angeles 2028 jusqu'aux JO Brisbane 2032 ;
- Emergence d'un noyau de pratiquants tunisiens de sports d'hiver ;
- Crédibilité génératrice de sponsors ;
- Confiance croissante des fédérations et des institutions étatiques et gouvernementales en le CNOT ;
- Volonté de consolidation de la structure du CNOT par l'exécutif ;
- Volonté nationale de moralisation du sport ;
- Nouveau projet de la loi régissant les structures sportives en cours d'élaboration.

ANALYSE SWOT

MENACES

- **Risque d'instabilité politique ;**
- **Crise économique et sociale :**
- **Budget alloué au sport en régression ;**
- **Disponibilité mitigée des membres des commissions dans la mise en œuvre des projets ;**
- **Fédérations en manque de moyens ;**
- **Situation sociale et financière critique des champions :**
- **Législation sportive dépassée et manipulable ;**
- **Hégémonie persistante de la gente masculine dans le leadership sportif ;**
- **Faible taux de pratique sportive de masse ;**
- **Sport scolaire et éducation physique dévalorisés ;**
- **Horizons flous pour les jeunes -> Délinquances, violence ; démissions....**

ANALYSE PESTEL

En termes de conjoncture impactant l'activité du CNOT, il y a lieu de relever sur les plans :

..... POLITIQUE

Une tendance à l'assainissement de la situation politique dans le pays prônant la lutte contre la corruption et la consécration des valeurs, ce qui relève des fondements mêmes de l'olympisme. Quoique la résistance soit toujours tenace.

..... ECONOMIQUE

Où la crise se répercute de manière aigüe sur le secteur sportif d'une manière générale, notamment au niveau des fédérations et des clubs qui ont vu leurs ressources se réduire aussi bien au niveau des subventions de l'Etat que sur les recettes en provenance du sponsoring et de la billetterie.

..... SOCIALE

Où la crise sociale aiguisée par la crise sanitaire a affecté davantage l'activité sportive d'une manière générale et où les opportunités de renforcement des ressources humaines au sein des structures sportives se réduisent davantage. Et où la situation sociale de bon nombre de champions résidant en Tunisie ou à l'étranger, laisse à désirer.

ANALYSE PESTEL

..... TECHNOLOGIQUE

Environnement national favorable à l'introduction des nouvelles technologies dans les institutions de l'État y compris le ministère de la Jeunesse et du Sport tout en prenant en considération le fait que les fédérations et les clubs ne sont pas toujours outillés des moyens nécessaires pour s'inscrire dans l'ère de la digitalisation.

..... ENVIRONNEMENTALE

Où la question de la lutte contre les changements climatiques est plus que jamais à l'ordre du jour du mouvement olympique international, alors que la notion du sport durable n'est pas encore perçue à sa juste valeur dans les milieux sportifs à l'échelle nationale. .

..... LÉGISLATIVE

Où la question de l'autonomie du sport n'est pas bien assimilée aussi bien par les autorités sportives que par l'opinion sportive d'une manière générale et où les statuts des fédérations nationales ne sont pas toujours conformes à la Charte Olympique et aux règlements des fédérations internationales. Ce qui engendre souvent des amalgames dans l'interprétation et l'application.

ENVIRONNEMENT SPORTIF MONDIAL

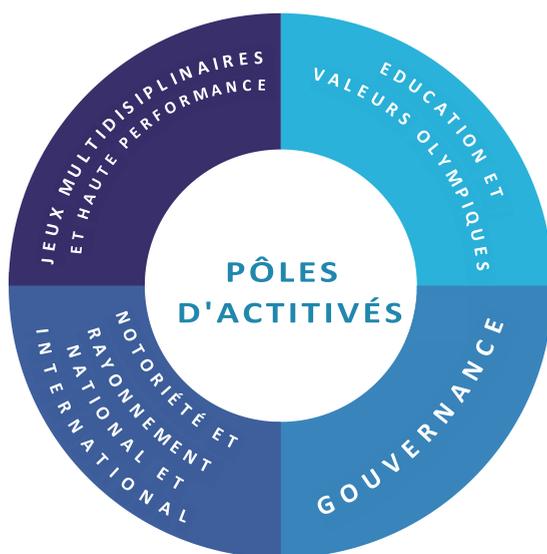
Un diagnostic exhaustif ne peut se faire sans tenir compte des grands bouleversements que connaît le sport dans le monde avec, notamment l'ascension de nouveaux sports y compris dans les Jeux Olympiques, tels que l'escalade, le break dance, le skateboard, le surf, le bmx etc ... mais aussi l'ascension des Jeux de Plage au niveau continental comme mondial, tout autant que le gaming.

III. OBJECTIFS ET AXES OPÉRATIONNELS

Tenant compte de la vision annoncée « **Performance et Ethique dans une Société Sportive Citoyenne** » et du diagnostic établi, le CNOT œuvrera durant le cycle olympique 2022–2024, horizons 2032, pour atteindre un certain nombre d’objectifs dans le cadre de ses **4 pôles d’activités** à savoir :

- **Les Jeux Multidisciplinaires et la Haute-Performance ;**
- **L’Education et les Valeurs Olympiques ;**
- **La Gouvernance ;**
- **La Notoriété et le Rayonnement National et International ;**

tout en se projetant sur Los Angeles 2028 et Brisbane 2032.



AXES OPERATIONNELS

PÔLE « JEUX MULTIDISCIPLINAIRES ET HAUTE-PERFORMANCE »

AXES OPERATIONNELS

- Accès à la digitalisation pour la préparation des Jeux ;
- Préparation sportive et logistique pour les différents Jeux ;
- Formation des cadres et staffs technique, médical, scientifique, administratif ... ;
- Analyse scientifique et statistique des résultats ;
- L'accueil des manifestations continentales et internationales ;
- L'infrastructure et les équipements.

DÉFINITION DES AXES

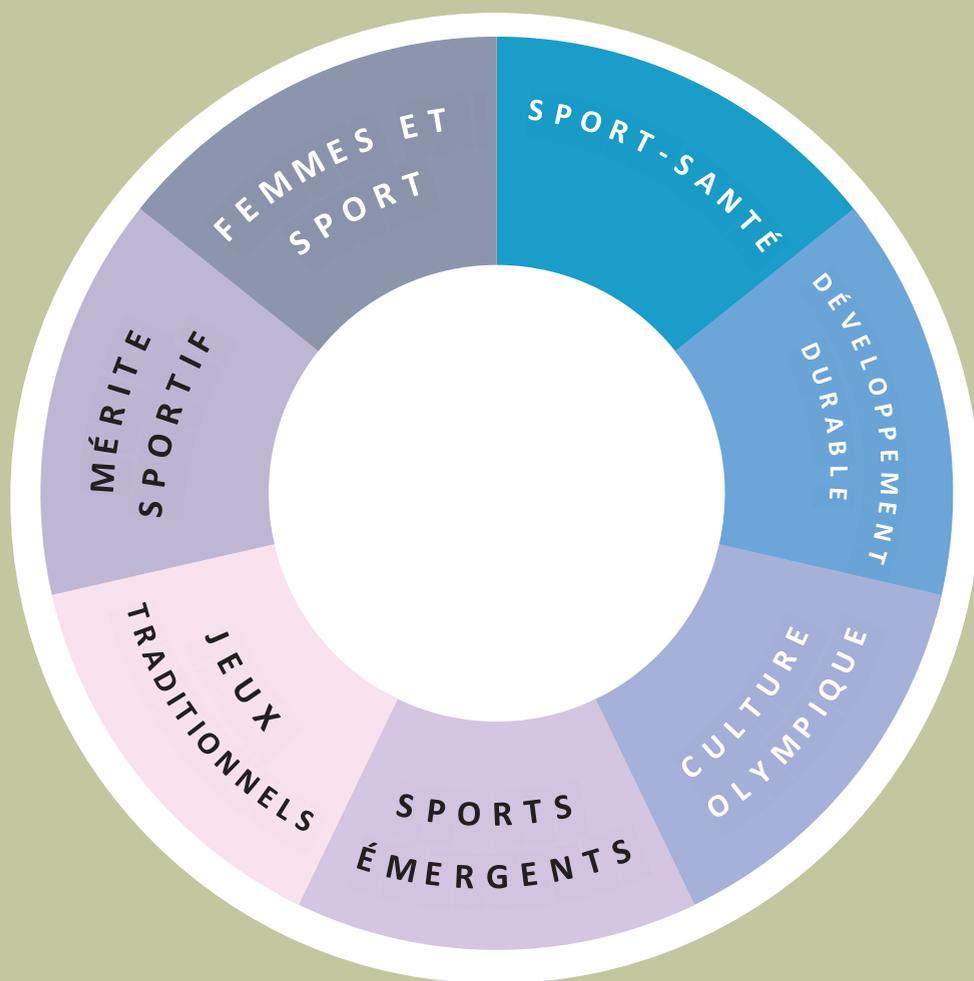
Il va sans dire que les Jeux Olympiques constituent la raison d'être du mouvement olympique. De même que les athlètes constituent le cœur du mouvement olympique.

Aussi, et considérant les résultats acquis dans les différents Jeux Multidisciplinaires au cours du cycle olympique 2017- 2020+1 (Jeux Olympiques, Jeux Africains, Jeux Méditerranéens etc...) jugés plutôt bons, et partant du constat de la fin de carrière pour un bon nombre de champions en même temps que l'éclosion d'une nouvelle génération de talents, la haute-performance et la participation aux différents Jeux constituera un pôle d'activités majeur pour le présent cycle olympique Paris 2024 avec une projection sur Los Angeles 2028 jusqu'aux Jeux de Brisbane 2032, en passant par les JOJ Dakar 2026.

L'objectif étant d'améliorer les résultats sportifs et ce, à travers les axes opérationnels suivants :

- **Préparation administrative et logistique** de la participation aux différents jeux en accédant à la digitalisation ;
- Contribution à **la préparation sportive** pour la qualification et la participation aux **différents jeux** ;
- Implication dans la **formation** des cadres et staffs technique, médical, scientifique, administratif... ;
 - L'analyse **scientifique** et **statistique** des résultats ;
 - L'accueil des **manifestations** continentales et internationales ;
 - **L'infrastructure** et les équipements.

PÔLE « ÉDUCATION ET VALEURS OLYMPIQUES »



DÉFINITION DES AXES

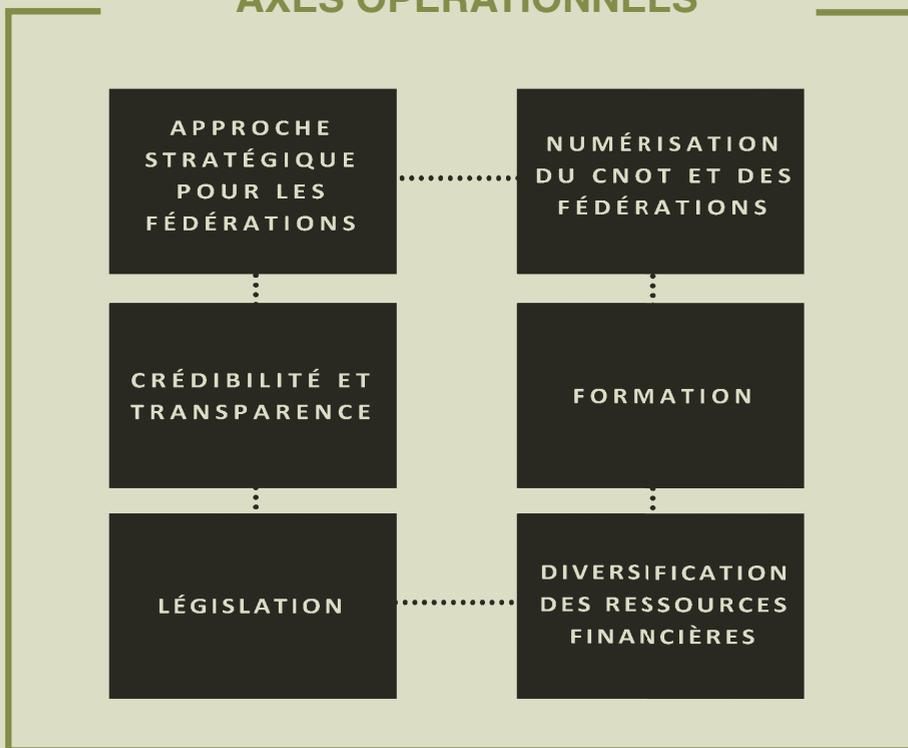
Si le CNOT a marqué des points dans le domaine de la promotion des valeurs olympiques à travers plusieurs projets qu'il s'agira de consolider, il y a lieu de mettre le doigt sur l'importance de **la moralisation du sport**, sur la question de **l'égalité des genres** aussi bien au niveau de la pratique sportive qu'au niveau du leadership, mais aussi sur l'importance du sport dans l'édification d'une **société saine et équilibrée**, d'où la nécessité d'une meilleure sensibilisation à la pratique de l'activité physique partout et par tous ainsi qu'au sport-santé. C'est pourquoi le plan stratégique 2022–2024, horizons 2032 s'articulera en matière de développement des valeurs olympiques sur les axes suivants :

- **Vulgarisation de la pratique sportive** pour tous les âges et pour toutes les couches sociales, dans tous les milieux, notamment, défavorisés pour consacrer les bienfaits de l'activité physique en tant que vecteur d'espoir, de santé, de dépassement de soi et de valeurs citoyennes ;
- **Réhabilitation de l'éducation physique** et de l'activité sportive et intégration de la culture olympique dans les établissements scolaires et universitaires ainsi que dans les institutions de la jeunesse ;
- Valorisation de **la Femme dans le sport** pour une société équilibrée ;
- Consolidation du **Sport-Santé** dans la continuité de la lutte commune du monde du sport avec le corps médical et paramédical contre la pandémie du coronavirus qui a démontré à quel point l'humanité reste fragile devant les fléaux sanitaires et à quel point aussi le sport peut apporter une solution à ces difficultés ;

- Le sport facteur de **développement durable** en renforçant l'orientation du soutien des sports de nature et en soulignant le devoir de préserver le patrimoine naturel dans le sens de l'ancrage du concept du sport durable. Le CNOT s'inscrit également dans l'effort international de la lutte contre les changements climatiques ;
- Vulgarisation des **nouveaux sports**, notamment, des jeux de plage et des sports nautiques ;
- Valorisation des **jeux traditionnels** et des **sports du patrimoine** ;
- Consécration du mérite sportif et olympique en cultivant **l'esprit de reconnaissance** aux différentes catégories d'acteurs du sport (pas seulement les sportifs, mais toutes les autres parties prenantes qui opèrent dans le sport, y compris les pionniers du mouvement sportif et olympique dans un souci de préservation de la mémoire sportive nationale).

PÔLE « GOUVERNANCE »

AXES OPERATIONNELS



DÉFINITION DES AXES

Le CNOT a attaché de l'importance, notamment lors du précédent mandat à **la gouvernance dans les organisations sportives** en essayant de sensibiliser les structures de gestion du sport à la question. Les initiatives entreprises à ce sujet ont permis de dégager un besoin pressant de mise à niveau des fédérations et des différentes structures sportives. Ce qui incite le CNOT à favoriser les axes opérationnels ci-après :

- **L'approche stratégique** qui devient impérative pour une bonne gouvernance au sein des organisations sportives. C'est pourquoi le CNOT entend soutenir les fédérations d'abord à se doter de leur propre plan stratégique pour l'avenir ;
- **La numérisation** telle que prônée par l'Agenda Olympique 2020 + 5. Ce qui implique la mise en place d'un système d'information digitalisé au CNOT et l'accession des fédérations à ce système pour faciliter la communication en interne et entre les différentes parties prenantes y compris le grand public, sans compter qu'il consolide la place du sport dans le développement durable ;
- **La crédibilité** en ce sens que le CNOT, de par ses activités, ses relations et son mode de gestion doit servir de modèle aux différents acteurs du sport mais aussi à la communauté entière en adoptant

l'intégrité, l'équité et la transparence pour renforcer sa crédibilité auprès de toutes les parties prenantes à l'échelle nationale et internationale. Cet axe stratégique devrait bénéficier d'un programme opérationnel adéquat qui renforcerait le rayonnement du mouvement olympique en tant que générateur de valeurs et d'éthique. Les supports de communication (site web, réseaux sociaux...) doivent refléter cette tendance ;

- **L'approche partenariale** que le CNOT prône depuis plusieurs années avec plus ou moins de succès constituera également un axe majeur dans le plan stratégique 2022-2024, horizons 2032 considérant qu'une bonne gouvernance du sport ne peut se faire de manière isolée par chacun des acteurs du sport. La conjugaison des efforts de l'ensemble des parties prenantes selon le principe du partenariat aidera à la réalisation des objectifs des uns et des autres. Cette approche partenariale s'appliquera sur tous les secteurs d'activités du CNOT à savoir la Haute-Performance, les Valeurs Olympiques et la Gouvernance ;
- **Diversification des ressources financières** en mettant en place un système marketing plus efficient.

**PÔLE « NOTORIÉTÉ
ET RAYONNEMENT NATIONAL
ET INTERNATIONAL »**



DÉFINITION DES AXES

La bonne audience que le CNOT a réussi à atteindre durant les deux mandats 2013 – 2016 et 2017 – 2020 +1 tant aux plans national qu'international nécessite d'être consolidée et ce, dans un but **d'affermir sa place en tant qu'acteur incontournable de l'échiquier sportif national**, tout aussi qu'un support de communication porteur et crédible pour des sponsors potentiels, ainsi qu'un organe de référence pour le mouvement olympique international.

C'est pourquoi le plan stratégique 2022-2024, horizons 2032 s'articulera sur un 4^{ème} pôle, celui de la notoriété et du rayonnement national et international.

L'activité de ce pôle s'inscrira dans les axes suivants :

- **La communication** en favorisant les réseaux sociaux et le digital ;
- **Le marketing** pour la diversification des ressources financières ;
- **Le partenariat** avec les institutions de l'Etat, le Sport Militaire et la Société Civile ;
- **La coopération bilatérale** avec les CNO's ;
- Le **partenariat** avec les **organismes internationaux** ;
- **La représentativité** dans les instances sportives et olympiques internationales ;
- L'accueil de **conférences** et de **forums internationaux**.

IV. MISE EN ŒUVRE

Les axes opérationnels dans les quatre pôles d'activités ainsi définis, requièrent un plan de mise en œuvre qui comportera les actions et projets à réaliser et les ressources humaines, logistiques et financières à engager.

Il est clair que la mise en œuvre des actions et projets retenus dans le cadre de chacun des axes stratégiques nécessitera une restructuration du CNOT voire un nouvel organigramme. Ceci peut également s'appliquer aux autres parties prenantes telles que les fédérations voire le Ministère de tutelle.

IV. 1. PROJETS ET ACTIONS

D'ores et déjà, le CNOT s'emploie et s'emploiera à assurer les action ci-après et à monter un certain nombre de projets en relation avec les axes opérationnels liés au pôles d'activités.

DANS LE PÔLE « JEUX MULTIDISCIPLINAIRES ET HAUTE-PERFORMANCE »



DÉFINITIONS DES ACTIONS

- Création d'une **Commission des Jeux et de la préparation olympique** ;
- Coordination avec les fédérations et le ministère et liaison avec les organisations internationales (CIO, ACNO, ACNOA, CIJM...) sur les volets administratif, logistique et de l'accréditation dans le cadre de la **Commission mixte de préparation olympique** ;
- **Soutien aux fédérations et athlètes** dans leurs stages de préparation et pour leurs participations aux compétitions internationales et aux différents jeux et prospection de nouvelles sources de financement pour la préparation olympique par le biais de l'Olympic Team Club ;
- **Assistance sociale et logistique** aux athlètes de haut niveau en général et aux résidents à l'étranger en particulier ;
- Edition d'un **ouvrage référentiel** d'analyse statistique sur les différentes participations tunisiennes aux J.O et ancrage d'une tradition de suivi et d'évaluation continue auprès des DTN ;
- Lancement de l'opération « **Génération 2024 – 2032** », en rapport avec la nouvelle vague de talents prometteurs qu'il va falloir accompagner et soutenir pour les prochains Jeux Olympiques Paris 2024, Los Angeles 2028 et Brisbane 2032 en passant par les JOJ Dakar 2026 ;
- Lancement du projet « **Top Coaching** », soit un programme de perfectionnement du staff technique, médical, scientifique (préparation physique, physiologique, suivi nutritionnel, assistance

psychologique...) en passant par une formation adéquate destinée aux directeurs techniques nationaux et en coordination avec la Direction de l'Education Physique et du Sport Militaire (DEPSM), les ISSEPs et l'Observatoire National du Sport ;

- Signature d'un **accord de partenariat** avec la DEPSM ;
- Œuvrer dans le sens de « **Tunisie Carrefour Mondial du Sport** », ce qui veut dire que, pour atteindre la haute performance, la Tunisie doit reprendre son rôle de leadership, ne serait-ce que par rapport à l'Afrique, en matière d'organisation de grands événements sportifs comme ce fut le cas pour l'accueil des Jeux Méditerranéens 2001 ou des Championnats du monde de Handball 2005, ou de plusieurs autres compétitions africaines ;

L'accueil confirmé des Jeux Africains de Plage 2023 doit constituer l'amorce d'une campagne d'organisation tous azimuts auprès des instances internationales pour l'accueil de Jeux Multidisciplinaires tels que les Jeux Arabes ou les Jeux Africains que la Tunisie n'a jamais accueillis, en plaçant en point de mire les Jeux Méditerranéens 2030.

Il est bon de rappeler que les Jeux Méditerranéens 2001 ont impacté pour près de 20 ans le sport de haut-niveau en Tunisie.

- Organisation des **Jeux de Plage de la Zone I de l'ACNOA**, avant les JAP 2023 à titre de répétition ;
- Implication pour une « **Infrastructures de pointe** », traduisant la nécessité de revoir de fond en comble les infrastructures et équipements sportifs existants, leur mise à niveau, mais aussi l'adoption, pour les nouvelles installations, des infrastructures en structure légère qui

poussent un peu partout dans le monde pour permettre aux sportifs d'élite, particulièrement, d'évoluer dans les mêmes conditions que leurs homologues des autres pays du monde ;

- Dynamiser la **Commission des athlètes** en la structurant de manière à devenir plus efficace dans le suivi de la vie des athlètes, leur reconversion dans la perspective de réalisation de tous les projets s'inscrivant dans les axes opérationnels du pôle d'activité « Jeux Multidisciplinaires et Haute-Performance » ;
- La valorisation du **suivi scientifique** des athlètes de haut-niveau en engageant de vrais experts dans le domaine ;
- Organisation du **Forum national des athlètes** (création de l'Association Nationale des Olympiens).

DANS LE PÔLE « EDUCATION
ET VALEURS OLYMPIQUES »

P
R
O
J
E
T
S

STRATÉGIE "FEMMES SPORT ET OLYMPISME":
MISE EN OEUVRE

SEMAINE ÉCO-SPORT

JEUX DE PLAGE ZONE I ACNOA

FESTIVAL OLYMPIQUE DES SPORTS DU PATRIMOINE

INTÉGRATION NORME ISO 14001

L'ÉCOLE OLYMPIQUE

OLYMPIC SPACES

QUARTIERS OLYMPIQUES

PUBLICATIONS ET OUVRAGES

GALA DU FLAMBEAU OLYMPIQUE

CHAMPIONS LOCOMOTIVES

CONCOURS NATIONAL DE L'IMAGE SPORTIVE

OOREDOO OLYMPIC QUIZZ

DÉFINITIONS DES ACTIONS

Compte tenu des axes opérationnels de ce pôle définis plus haut, les actions ci-après s'inscrivent dans le programme de mise en œuvre du CNOT pour l'exercice 2022–2024, horizons 2032 :

- La mise en pratique de la **stratégie nationale « Femmes, Sport et Olympisme : pour une société équilibrée »** élaborée par le CNOT en 2018 et qui n'a pas été concrétisée en raison, entre autres, de la conjoncture politique défavorable outre, bien-sûr, la crise sanitaire. Des actions de renforcement de **leadership féminin** dans les instances de gestion sportive ainsi que de vulgarisation de l'activité physique par la **Femme employée** tout comme dans **les milieux ruraux** sont prévues dans l'échéancier 2022-2024, vision 2032 à partir du 8 mars 2022, Journée Internationale de la Femme ;
- Lancement dès 2022 de la **semaine éco-sport** à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement (5 juin) en relançant le projet « **1 million d'arbres, 1 million d'olympiens** » et en organisant des rencontres sur la **maitrise de l'énergie** dans les installations sportives comme moyen de **lutte contre le réchauffement de la planète** et autres actions de **randonnées** et de **sport nature** ;
- Reprise du **Festival Olympique des Sports du Patrimoine**, 4ème édition (octobre 2022) ;
- Intégration de la **norme ISO 14001** qui consiste en la mise en place d'un Système de Management Environnemental (SME) ;
- Relance du projet de **l'Ecole Olympique** par la création de « **classes olympiques** » dans les établissements scolaires en octobre 2022 ;

- Implication dans la **réforme du système éducatif**, notamment, à travers la mise à niveau de la matière de l'éducation physique ;
- Lancement des « **Olympic Spaces** » dans les maisons des jeunes ;
- Réhabilitation du projet des **quartiers olympiques** ;
- Poursuite de l'édition de **publications et d'ouvrages** sur le mouvement sportif et olympique national (livre sur la Zitouna Sport, biographie de Gammoudi, livre sur le parcours olympique de Feu Mzali, livre documentaire sur le mandat du CNOT 2017-2020+1, Horizons 2024, Vision 2032) ;
- Poursuite de l'organisation du **Gala annuel du Flambeau Olympique** ;
- Célébration renouvelée de la **Journée Internationale du Sport** (6 avril) et de la **Journée Olympique** (23 juin) ;
- Lancement du projet « **Champions locomotives** », qui ciblera les champions confirmés et qui sont plus ou moins en fin de carrière. L'idée est d'en faire de véritables modèles aussi bien pour les jeunes talents que pour la communauté sportive d'une manière générale dans le cadre de leurs rôles de champions citoyens (Projet de réalisation de capsules vidéo portant message sur les bienfaits du sport et les valeurs olympiques et des capsules vidéo portant sur les moments marquants du mouvement sportif et olympique national) ;
- Lancement du **concours national de l'image sportive** ;
- Lancement de **Ooredoo Olympic Quizz**.

DANS LE PÔLE « GOUVERNANCE »

P R O J E T S

- Séminaire national sur l'approche stratégique ;
- Plans stratégiques pour 3 ou 4 fédérations ;
- Commission Numérisation ;
- Application « CNOT Connect » ;
- Ooredoo Olympic App ;
- Site web CNOT ;
- Publication des statuts , textes organisationnels, rapports moraux et financiers etc ... ;
- Manuel de procédures ;
- Plateforme de formation en ligne ;
- Organisation CAS, CAMS, séminaire de mise à niveau des DTN... ;
- Assemblée Générale Evaluative ;
- Assemblée Générale Extraordinaire pour amendements des Statuts et approbation du Règlement Intérieur et du Code d'Éthique ;
- Système marketing efficient ;
- Programme « Top 5 » sponsors.

DÉFINITIONS DES ACTIONS

► Adoption de l'approche stratégique pour le CNOT et les fédérations

- Organisation d'un **séminaire national** sur l'approche stratégique dans les organisations sportives ;
- Élaboration de **plans stratégiques** pour 3 ou 4 fédérations.

► La numérisation

- Création d'une **Commission Numérisation** pour la mise en œuvre de l'axe stratégique relatif à la numérisation ;
- Lancement du projet de digitalisation du CNOT « **Application CNOT Connect** » pour assurer la communication interne et avec les parties prenantes comprenant :
 - Une **base de données** numérique sur tous les **athlètes d'Elite** ;
 - Une **base de données** numérique sur les fédérations membres du CNOT et les membres du CNOT ;
 - La **mémorisation** de toutes les activités du CNOT et de ses commissions ;
- Lancement de « **Ooredoo Olympic App** ».

► Crédibilité et transparence

- Mise à jour régulière du site web du CNOT ;
- Publication des statuts, de tous les textes organisationnels du CNOT, du plan stratégique, de l'organigramme, de l'échéancier annuel, des rapports moral et financier annuels, des rapports du commissaire au compte, des rapports des actions ;
- Adoption du manuel de procédures.

► **Formation**

- Mise en place d'une plateforme de formation en ligne en management sportif ;
- Organisation du Cours annuel d'Administration Sportive (CAS) ;
- Organisation du Cours Avancé en Management Sportif (CAMS) ;
- Séminaire de mise à niveau des Directeurs techniques nationaux (DTN) ;
- Formation du personnel et de l'exécutif du CNOT sur les langues et l'outil informatique.

► **Législation**

- Assemblée Générale Evaluative Annuelle ;
- Assemblée Générale Extraordinaire pour les amendement des statuts ;
- Règlement intérieur du CNOT ;
- Code d'éthique.

► **Diversification des ressources financières en mettant en place un système marketing plus efficient**

- Mise en place d'un système marketing efficient ;
- Lancement du programme « TOP 5 » qui drainera 5 majors sponsors parmi les entreprises nationales et multinationales de la place.

DANS LE PÔLE « NOTORIÉTÉ ET RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONALE »

P R O J E T S

- Amélioration du contenu réseaux sociaux ;
- Newsletter trimestrielle en ligne ;
- Club de presse olympique ;
- Projet Capsules vidéos ;
- Dossier sponsoring 2022-2024 ;
- « Olympic Team Club » ;
- Branding avec Ooredoo (événements portant la marque Ooredoo) ;
- Partenariat avec le Ministère de la Jeunesse et du Sport (MJS), l'Agence Nationale de la Protection de l'Environnement (ANPE), la Direction Générale des Forêts (DGF) et la Direction de l'Éducation Physique et Sport Militaires (DEPSM) ;
- Accord avec le ministère de l'Éducation ;
- Partenariat avec l'Agence Française de Développement (AFD) et l'OMS-Tunisie ;
- Cercle des Experts Internationaux Tunisiens ;
- Coopération bilatérale entre les CNO's.

DÉFINITIONS DES ACTIONS

Dans chacun des axes opérationnels définis pour le renforcement de la notoriété et du rayonnement du CNOT, un certain nombre d'actions sont prévues dès 2022 :

► Communication

- La mise à niveau du site officiel du CNOT ;
- L'amélioration du contenu de la page Facebook, Instagram et YouTube ;
- La publication d'une newsletter trimestrielle en ligne ;
- Lancement du club de presse olympique ;
- Réalisation et production de capsules vidéo portant messages sur les bienfaits du sport et sur les valeurs olympiques ;
- Réalisation de capsules vidéo portant sur les moments marquants du mouvement sportif et olympique national.

► Marketing

- Elaboration du dossier de sponsoring 2022–2024, horizons 2032 ; Lancement de l' «Olympic Team Club» -> Valorisation des champions à travers un système marketing propre et une communication basée sur l'image et le digital.
- Création d'une application OS et Android « **Olympic Team Fan Club** » qui permettra aux Tunisiens résidants en France et à l'étranger d'une façon générale (environ 1 million) de contribuer par

des montants symboliques au financement de la préparation des sportifs olympiques :

- Développement de la méthode du branding avec Ooredoo pour différents évènements dédiés (« Les Foulées de Carthage by Ooredoo », « Ooredoo Olympic Quizz Awards » en marge du Gala du Flambeau Olympique et Ooredoo Olympic App).

► **Rayonnement national**

- Activation des accords de partenariat avec le Ministère de la Jeunesse et du Sport (MJS), l'Agence Nationale de la Protection de l'Environnement (ANPE), la Direction Générale des Forêts (DGF) ;
- Etablissement d'un accord avec le ministère de l'Education ;
- Signature d'un accord de partenariat avec la DEPSM.

► **Rayonnement international**

- Poursuivre le projet de partenariat avec l'AFD ;
- Concrétiser l'accord de partenariat avec l'OMS-Tunisie ;
- Lancer le « Cercle des Experts Internationaux Tunisiens » ;
- Multiplier les accords de coopération bilatérale entre les CNO's (France, Libye, Algérie, Chine, Arabie Saoudite ...).

IV.2 GESTION DES PROJETS

Mise en place d'un échéancier d'exécution :

Chacune des actions retenues sera épinglée dans un échéancier annuel et sera traduite dans une **fiche de projet** qui comporte, notamment, la définition de l'**action**, la **période**, la **commission** interne de direction, les **parties prenantes** impliquées, le budget prévisionnel et les **sources de financement** : voir exemple ci-après pour le mois de janvier 2022

Pôle d'activité	Opportunités	Axe stratégique	Action	Date
Gouvernance	Développement Organisationnel	L'approche stratégique	Approbation et adoption du plan stratégique du CNOT	Fin Janv
Sport et Jeux Multidisciplinaires	JAP Hammamet 2023	Tunisie Carrefour du Sport international	Élaboration d'une fiche d'information à l'intention du chef du gouvernement	18 Janv
		Tunisie Carrefour du Sport international	Élaboration d'une fiche d'information à l'intention du chef du gouvernement	25 Janv
		Tunisie Carrefour du Sport international	Élaboration d'une fiche d'information à l'intention du chef du gouvernement	31 Janv
Jeux Multidisciplinaires et Haute Performance	Intérêt croissant à l'analyse statistique et à l'évaluation	L'analyse scientifique et statistique des résultats	Finalisation de l'ouvrage statistiques des Jeux Olympiques 2020+1	Fin Janv



Commissions concernée(s)	Parties prenantes	Programme SO	Observations
Administration Gouvernance	Comité exécutif	/	Projet du plan finalisé, en attente d'approbation par le CE
Les 4 pôles	Entreprise externe	/	1 ^{ère} étape contribution d'une entreprise externe
Les 4 pôles	Fédération concernées, entreprises externes et gouvernement	/	2 ^{ème} étape : Réunion avec les DTN et les PP des sports concernés par les JAP 2023
Les 4 pôles + le Président		/	3 ^{ème} étape : présentation finale de la fiche d'informations et envoi au MJS et à la Présidence du Gouvernement
Pôle Jeux Multidisciplinaires et Haute Performance	MJS, Fédérations sportives nationales	/	Le document sera partagé avec le CIO, l'ACNOA, l'UANOC et le CIJM

Désignation de chefs de projets :

Chaque action sera pilotée par un **chef de projet** qui sera nommé par le président de la commission concernée en coordination avec le chef du pôle inhérent. Le chef de projet assure le suivi de l'action depuis sa planification jusqu'à sa réalisation et établira un rapport ponctué par une note d'évaluation à l'attention du Comité Exécutif.

IV.3 STRUCTURE ET ORGANIGRAMME

Le plan stratégique et le mode de gestion tels que définis ci-haut nécessitent une **meilleure structuration** du CNOT reposant sur un **nouvel organigramme** qui s'adapte à la nouvelle vision stratégique.

De manière pratique, les actions du CNOT s'inscriront dans le cadre général des **4 pôles d'activités** et des **différents axes opérationnels** qui en découlent. Ces actions feront partie du programme d'activités de commissions rattachées aux 4 pôles et seront pilotées par des **chefs de projet**. Elles constitueront l'échéancier annuel des activités du CNOT.

ORGANIGRAMME DU CNOT 2022 - 2024

ORGANE LÉGISLATIF

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORGANES EXÉCUTIFS

LE BUREAU EXÉCUTIF

- Le Président
- Les 4 Vice-Présidents
- Le Secrétaire Général
- Le Trésorier
- Le Président de la commission des Jeux
- Et tout responsable invité par le Président

LE COMITÉ EXÉCUTIF

- Le Président
- Les 4 Vice-Présidents
- Le Secrétaire Général
- Le Trésorier
- Les 15 membres
- Le représentant des athlètes

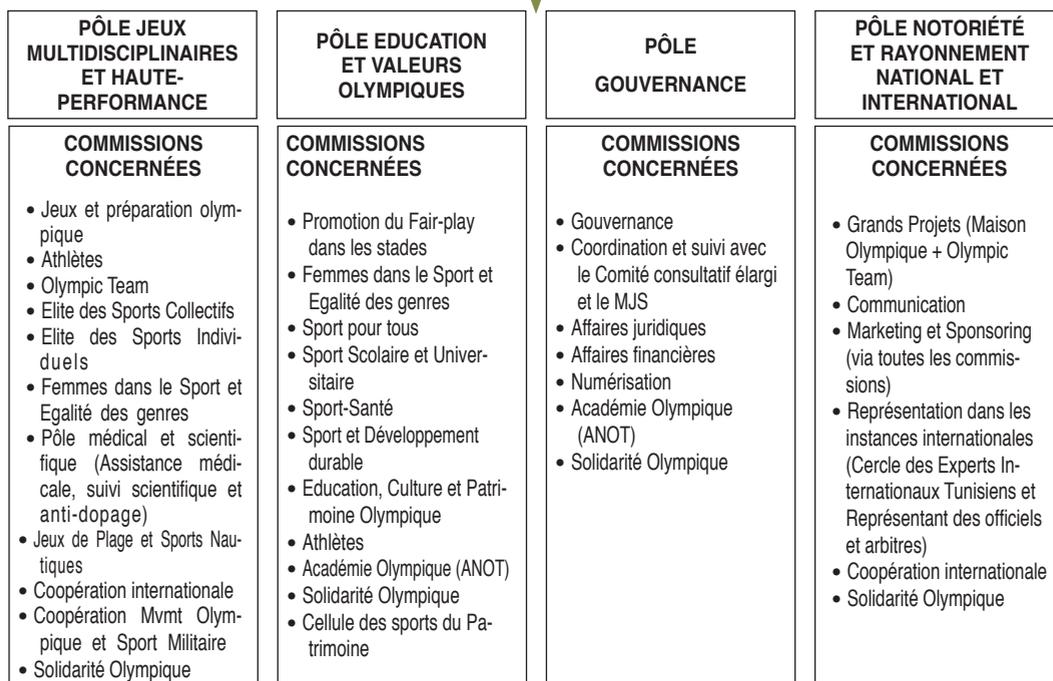
ORGANES OPÉRATIONNELS

L'ADMINISTRATION

Le Directeur Administratif (Bureau d'Ordre + Secrétariat + Logistique + Achats)

Le Département Financier (Comptabilité)

Le Département des TIC



PARTIES PRENANTES



IV.4 RESSOURCES HUMAINES

Une mise en œuvre efficiente de ce plan stratégique et du programme d'activités annuel qui en découle, nécessite une gestion adaptée des ressources humaines.

Or, si les pôles bénéficient d'une direction adéquate, l'analyse SWOT a bien souligné la nécessité de renforcer la structure de ces pôles au niveau du secrétariat et du suivi. Sachant que la structure actuelle repose sur une seule assistante pour les 3 pôles, nonobstant, bien entendu, l'apport de l'envoyée de «France Volontaires».

À cet effet, il y a lieu de procéder au recrutement de :

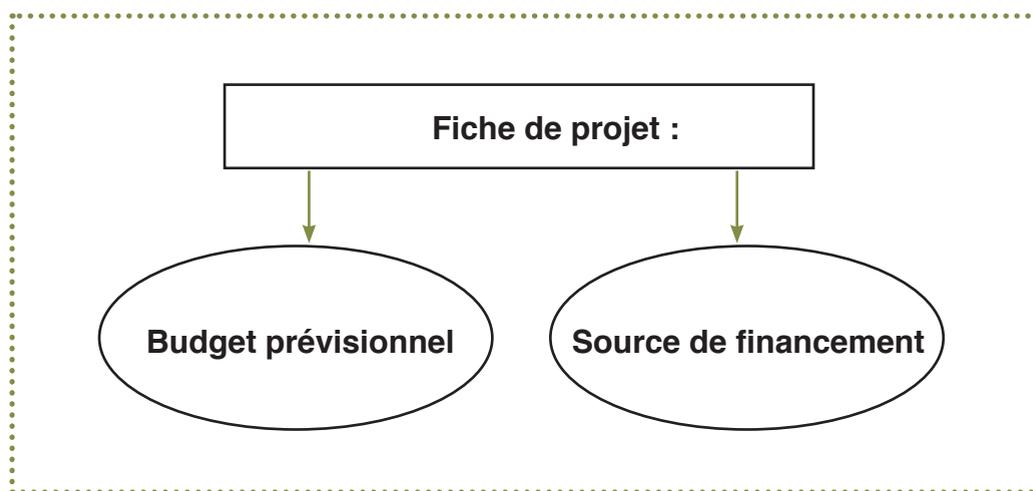
- Un(e) assistant(e) (à temps-plein ou à mi-temps) au pôle sport, nécessairement bilingue voire trilingue, en même temps chargé(e) du suivi de la Commission des athlètes ;
- Un(e) assistant(e) (à plein-temps), nécessairement bilingue, chargé(e) du suivi des commissions, rattaché(e) aux pôles Gouvernance et Valeurs Olympiques ;
- Un(e) assistant(e) (à mi-temps), auprès du pôle Communication et Marketing, nécessairement bilingue, voire trilingue, chargé(e) du Club de presse olympique ;

Outre ces recrutements, le fonctionnement peut nécessiter de :

- Sous-traiter les volets du Marketing et de la Digitalisation ;
- Recruter à titre ponctuel des intervenants pour des missions limitées dans le temps telles que l'accréditation pour les Jeux.

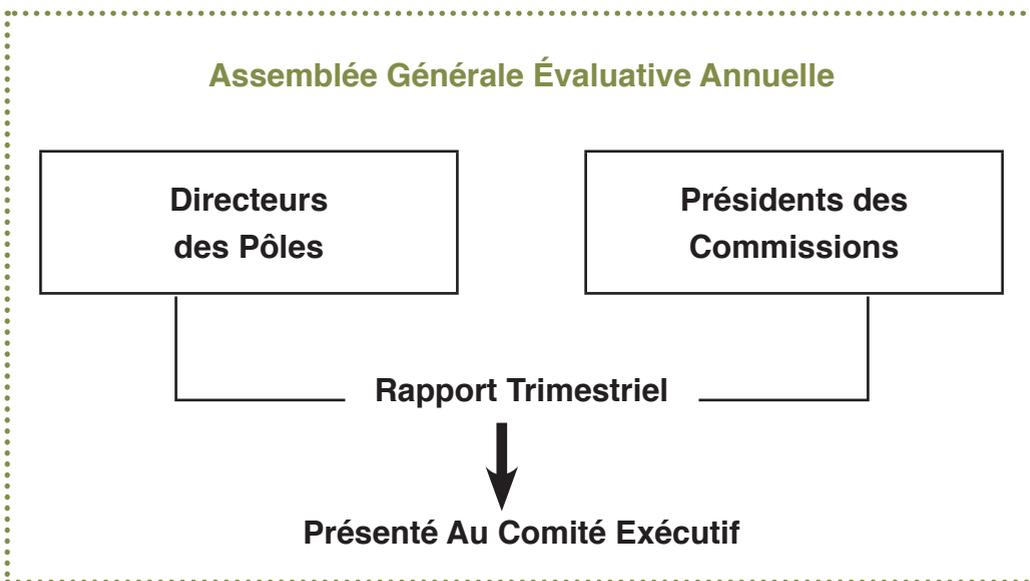
V. FINANCEMENT

Il est bien entendu que chacune des actions retenues dans l'échéancier annuel dans le cadre des axes opérationnels du plan stratégique doit faire l'objet d'une **fiche de projet** qui comporte notamment, une colonne relative au **budget prévisionnel** et une colonne indiquant les **sources de financement** y compris l'apport de la Solidarité Olympique mais pas que. Les autres sources de financement et leurs degrés de contribution doivent être indiqués sur la fiche.



VI. EVALUATION CONTINUE

Il est bien évident que la mise en œuvre de ce plan stratégique peut appeler au fur et à mesure à sa révision. Le CNOT, de par ses statuts, détient un organe d'évaluation annuelle à l'occasion de l'**Assemblée Générale Évaluative Annuelle**. En outre, les directeurs des pôles, en coordination avec les présidents des commissions concernées sont appelés à présenter un rapport trimestriel de leurs actions au Comité Exécutif comprenant notamment, les recommandations et les ajustements à apporter à leurs plans d'actions.



Conclusion

La mise en œuvre de ce plan stratégique nécessite l'implication de toutes les parties prenantes.

Sa réussite déterminera le degré de l'efficacité de l'approche stratégique dans les organisations sportives.

Ensemble nous réussirons.

